Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 14 Rajab 1443
15 Février 2022

N° 19

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **322**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **324**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **328**
Homologation de résolutions **328**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **329**
Avis aux créanciers..... **332**
Convocations
Sociétés anonymes **333**
Sociétés à responsabilité limitée **335**
Autres sociétés **336**
Divers
Avis au public..... **336**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT "STEQ"

Société anonyme

Au capital de 7.000.000 Dinars

8 Rue 8601 - Zone Industrielle Charguia I

ID : 02404B

Suivant le procès-verbal du conseil d'administration du 6 décembre 2021 enregistré à la recette des finances de Charguia le 27 décembre 2021 sous le n°21811086 Quittance n°M118973, dont un exemplaire a été déposé auprès du registre national des entreprises «RNE» le 30 décembre 2021 sous le numéro 2021120263, il a été décidé de renouveler le mandat du directeur général de la société Mr Faiez Kechaou pour une durée de deux années et ce à partir du 02 janvier 2022, avec les même pouvoirs stipulés à l'article 13 des statuts.

2022R00296SANB2

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT "STEQ"

Société anonyme

Au capital de 7.000.000 Dinars

8 Rue 8601 - Zone Industrielle Charguia I

ID : 02404B

Suivant le procès-verbal du conseil d'administration du 17 septembre 2021 enregistré à la recette des finances de Charguia le 27 décembre 2021 sous le n°21811087 Quittance n°M118975, dont un exemplaire a été déposé auprès du registre national des entreprises «RNE» le 30 décembre 2021 sous le numéro 2021120263, il a été décidé de renouveler le mandat du directeur général adjoint de la société Mr Rached Belkhodja pour une durée de deux années et ce à partir du 20 septembre 2021, avec les même pouvoirs stipulés à l'article 13 des statuts.

2022R00297SANB2

Société «LLOYD VIE» SA

Au capital de 6 000 000 DT

Siège social : Avenue Tahar Haddad, Immeuble Lloyd Les Berges du Lac, 1053 Tunis

Identifiant unique : 1301574S

En vertu de l'assemblée générale extraordinaire du 8 Juillet 2021 enregistrée à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis, le 25 Août 2021 sous le n°21505202, quittance n°M0006840 ; dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises, le 24 septembre 2021 sous le n°202194265, il a été décidé ce qui suit :

1. L'augmentation du capital social de la société d'une somme de 3 000 000 Dinars pour le porter ainsi du 3 000 000 Dinars à 6 000 000 Dinars

2. La modification de l'article 8 des statuts de la société.

2022R00300SANB2

Société «LLOYD VIE» SA.

Au capital de 6 000 000 DT

Siège social : Avenue Tahar Haddad, Immeuble Lloyd Les Berges du Lac, 1053 Tunis

Identifiant unique : 1301574S

En vertu de l'assemblée Générale ordinaire du 16 novembre 2021 enregistrée à la recette des finances Lac - Tunis, le 25 Janvier 2022 sous le n°22700603, quittance n°M0008729 ; dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises, le 4 Février 2022 sous le n°20227722, il a été décidé ce qui suit :

1. L'approbation des états financiers relatif à l'exercice 2020,

2. La nomination de madame Habiba Louati et Monsieur Ali Ismail, Administrateurs de la société pour une durée d'un (1) an expirant avec l'assemblée générale ordinaire approuvant l'exercice clos le 31/12/2021.

Notice

Augmentation du capital social

Société INAAM Holding SA

Identifiant Unique : 1238664J

1) Dénomination : INAAM Holding SA

2) Forme juridique : Société anonyme

3) Le montant du capital social à souscrire : 250.000 dt par conversion des créances

4) Siège social : Rue du Lac Biwa, Immeuble Lac 6A, Les Berges du Lac 2035 - Tunis

5) Objet social : La détention et la gestion des participations dans les autres sociétés conformément aux dispositions des articles 463 et suivants du code des sociétés commerciales.

6) Durée : 99 ans

7) Date et lieu de dépôt provisoire du PV d'AGE : Centre National du Registre des Entreprises d'Ariana le 8/02/2022 sous le n°AC01112022.

8) Le nombre des actions à souscrire : 25.000 actions nouvelles contre 250.000 dt à souscrire en numéraires et à libérer totalement lors de la souscription par conversion de créances conformément à l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 Janvier 2022 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 7/02/2022 enregistrement n°22500564 quittance n°M000915.

9) La valeur nominale des actions à émettre : par conversion de créance : dix (10) dinars par action.

10) Avantages particuliers : Néant

11) Conditions d'admission aux assemblées : Actionnaire titulaire d'au moins une action

12) Répartition du résultat et du boni de liquidation :

- Répartition du résultat : 5% réserves légales; le reliquat sera affecté ou distribué selon la décision de l'AGO

- Répartition du boni de liquidation : Proportionnellement à la participation au capital social

13) Délai de souscription : 15 jours à partir de la publication au JORT avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

14) Les modalités et lieu de la convocation par :

- CA en date du 20/10/2021 et

- La convocation au Bulletin Officiel du registre National des Entreprises «BORNE» n°07 du 10/01/2022, tenu à la Rue du Lac BIWA immeuble Lac 6 Bloc A 3ème étage 1053 Les Berges du Lac.

2022R00307SANB2

Société du Pôle de Compétitivité de Monastir El Fejja

Société anonyme

Au capital de 40 000 000 dinars

Siège social : Hôtel d'entreprises

Pôle industriel «Neopark El Fejja», El Fejja Mornaguia - 1153

Identifiant Unique : 0978598B

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 4 janvier 2022, enregistré en date du 10/01/2022 à la recette des finances sous le numéro 22700060 quittance n°M002241 il a été décidé ce qui suit :

- Changement du mode de gouvernance;

- Mise à jour des statuts conformément aux modifications apportées par la loi

- N°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement;

- Adoption des statuts mis à jour;

- Pouvoirs pour formalités.

Une copie du procès-verbal a été déposée au Registre National des Entreprises le 02 Février 2022 sous le numéro 20227069.

2022R00325SANB2

Transfert du siège social de la société

SOCIETE GALLUS

Société anonyme

Siège social : Essaad, Route de Ksour Essef 5124

Identifiant Unique au RNE : 1115207F

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société, en date du 14/10/2021 enregistré à la Recette des Finances Cité Mahrajéne -Tunis le 27/10/2021 sous le n°21805442 Quittance n°65265, déposé au Registre National des Entreprises à Sousse le 7/02/2022 sous le n°20228304, il a été décidé de transférer le siège social de la Société de 82 Avenue Louis Brailles -Tunis Belvédère 1002 à Essaad, Route de Ksour Essef 5124 - Gouvernorat de Mahdia.

2022S00170SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Changement de siège social

SOCIETE LE BOIS EUROPEEN S.B.E SARL

Capital 10.000 dinars

Siège social : Avenue Bach Hamba 7050 Menzel Bourguiba

Mat. Fiscal : 0914818T

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01 juin 2005 et enregistré à la recette des finances de Béja en date du 4 juin 2005 sous le n°5701861, quittance n°M19417 et dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Bizerte en date de 9 juin 2005 sous le n°D0411102005, il a décidé de changer le siège social à l'avenue Bach Hamba 7050 Menzel Bourguiba l'article cinq des statuts est modifié en conséquence.

2022T00155SRLB2

Liquidation de la société et nomination d'un liquidateur

Société 2M TUNISIA SARL

IU : 1203293N

CNSS : 318822-80

Suivant PV de l'AGE du 25/8/2021 enregistré à la recette des finances Fouchana le 13/9/2021, Quittance n°M053570, Enregistrement n°24503383, dont une copie a été déposée au registre national des entreprises en date du 24/9/2021 sous le n°202190804.

Il a été décidé la dissolution de la société et la nomination de la Société GID représentée par son gérant liquidateur de la société.

2022R00313SRLB2

Société de Gestion et de Services SAFA

SARL au capital de 18 000 Dinars

Siège : 27 Rue Moheddine Klibi El Manar

Tél : 71 861 737

IU : 0795276V

En vertu d'un acte de cession des parts sociales, enregistré à la recette des finances El Menzah 9 le 12 janvier 2022 sous le numéro 22100117 quittance 3319, une copie a été déposée au Registre National des Entreprises le 4/02/2022 sous le numéro 20227801, Madame Hbiba Ferchiou Née Bhouri a cédé ses parts sociales au nombre de 45 à Monsieur Younes Ferchiou.

2022400311SRLB2

Société de Gestion et de Services SAFA

SARL au capital de 18 000 Dinars

Siège : 27 Rue Moheddine Klibi El Manar

Tél : 71 861 737

IU : 0795276V

En vertu d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 23/11/2021 enregistré à la recette des finances El Menzah 9 le 12/01/2022 sous le numéro 22500116 quittance 3317 une copie a été déposée au Registre National des Entreprises le 4/02/2022 sous le numéro 20227801, il a été décidé d'augmenter le capital de la société de la somme de 162 000 Dinars par l'émission de 1620 parts de 100 Dinars chacune attribuées à Monsieur Younes Ferchiou et ce par incorporation de son compte courant associé au capital.

En conséquence les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été mis à jour.

2022400312SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société de Gestion et de Services SAFA

SUARL au capital de 180 000 D

Siège : 27 Rue Moheddine Klibi El Manar

Tél : 71 861 737

IU : 0795276V

En vertu d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 19 janvier 2022 enregistré à la recette des finances El Menzah 9 le 21/01/2022 sous le numéro 22500223 quittance 5865 une copie a été déposée au Registre National des Entreprises le 4/02/2022 sous le numéro 20227801, il a été décidé ce qui suit :

- Elargissement de l'objet social par l'ajout du pilotage financier des projets.

- Approbation de l'acte de transmission des parts sociales réalisée entre Madame Habiba Ferchiou Née Bhouri et Monsieur Younes Ferchiou

- Modification de la forme juridique de la société de SARL à une SUARL.

- Mise à jour des statuts de la société

- Désignation de Monsieur Younes Ferchiou en qualité de Gérant de la société pour une durée de trois ans.

2022400310SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé datant du 18/01/2022 enregistré à la recette des finances rue d'Autriche le 28/01/2022 sous le n°22200410 quittance n°M008976, la société «Moncef Ksontini», représentée par son gérant Malek Ksontini, a vendu à Mme Imene Yazidi la totalité du fonds de commerce situé au rez-de-chaussée de l'immeuble à la rue Chedly Kallala, ainsi que le fonds de commerce utilisé comme dépôt situé à la même adresse.

Toute opposition doit être signifiée au cabinet Maître Amine Abdennebi 9 Avenue de Carthage Tunis 1000 dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la vente au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux la Presse et Essahafa le 11/02/2022.

2022T00154FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 3/02/2022, enregistré à la recette des finances de Oued Ellil le 3/02/2022 sous le n°22200170 quittance n°M006658, Monsieur Abdellatif Liwan demeurant 1, rue île de Maurice cité Ennajet Oued Ellil, Matricule fiscal n°0484650S CIN n°00004232 a vendu à Monsieur Yassine Ben Rabeh Charni, CIN n°0916809 la totalité du fonds de commerce (Quincaillerie) sis au 14 rue Hassen Belkhouja Chebaou Oued Ellil qu'il l'exploite avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions éventuelles seront reçues entre les mains de l'acheteur Monsieur Yassine Ben rabeh Charni demeurant avenue 7 novembre Saïda Manouba, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 9/02/2022 au journal Echourouk.

2022T00156FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 31/01/2022 enregistré à la recette des finances Borj Louzir le 02/02/2022 quittance n°M009116 n° d'enregistrement 22200333 Mr Mondher Ben Hédi Khalfaoui a vendu à Mr Ramzi Ben Ali Hamdi tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour vente fruits sec sis à la rue Dar Chaabene n°4 Borj Louzir 2073 La Soukra.

Les oppositions seront reçues chez l'acheteur à son adresse 21 rue Abdelaziz El Aroui cité El Mansoura - Ariana dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis au JORT.

Cet avis a été déposé aux journaux Essabah et Le Temps du 10/02/2022.

2022T00158FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing enregistré à la recette des finances d'Al Yasminette le 7/02/2022 quittance n° M007357 enregistrement 07067949 Mme Mariem Allani a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la Route Mornag Km 7 Al Yasminet Nlle. Médina Ben Arous exploité au commerce de tous type de fast-food à Mme Mouna Ben Ghanem.

Les créanciers doivent faire oppositions chez l'Avocat Abdelhafidh Zouaoui à son bureau sis Imm. Ayoub 11 Rue Essourour Fondeck Choucha Mégrine Ben Arous dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le Journal Le Quotidien le 10/02/2022.

2022R00305FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé enregistré le 26/01/2022 à la recette des finances de Gafsa quittance n° M002728. Glala Mounira a cédé un fonds de commerce sis à Essouani Gafsa à Tej Ezzedine. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Maître Mosbah Samir avocat auprès de la cour de cassation avenue H. Bourguiba Gafsa dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la parution de cette annonce au journal officiel. Cette annonce a été publiée au journal Echourouk.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achorouk et le Quotidien le 11/02/2022.

2022R00308FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la Recette des Finances d'Hammamet le 27/8/2020 Quittance n° M079101 et enregistrement n°20209237 Mr Kamel Ben Naser karim a vendu à Mme Daloula Bt Amara Chaabani la totalité du Fonds de Commerce de Vente de Fruits Secs Avenue Abou Dhabei Mrazgua à Hammamet.

Les oppositions se font entre les mains de maître Said Jabnouni dans les 20 jours qui suivent la publication du présent à l'adresse de son bureau Avenue Habib Bourguiba à Hammamet.

Cette annonce a été publiée au journal "La presse" daté du 25/01/2022.

2022R00311FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 31/12/2021 Quittance n° M120760 et enregistrement n°21205930 Mme Karima Bent Ali Edhibi a vendu à Mr Ajmi Ben Hsin Edhibi la totalité du fonds de commerce de librairie et vente de tabac A Sidi Hammad Manaret Hammamet.

Les oppositions se font entre les mains de maître Hsin Ben Fraj dans les 20 jours qui suivent la publication du présent à l'adresse de son bureau Avenue Yasser Arafat à Manaret Hammamet.

Cette annonce a été publiée aux journaux Essahafa et La Presse le 25/01/2022.

2022R00312FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Menzel Temime le 2/2/2022 sous le n°22200229 quittance n°M008529 Monsieur Alarbi Makhlouf (CIN 06335730), a vendu à Monsieur Karim Ziadia (CIN 06483728) l'ensemble du fonds de commerce d'une volaillerie exploitée dans le local sis au marché des poissons et des volailles à Menzel Temime. Les oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours. Cette annonce a été publiée au journal Achourouk le 9/2/2022.

2022R00316FCCC2

Renonciation d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances à Houmt Souk Djerba le 21/02/2020 n° de quittance M017965,

n° d'enregistrement 20200724, Mr Nabil Ben Youssef Ben Mahmoud Ben Ouirane titulaire de la CIN n°05793074 décide de la renonciation de la totalité de fonds de commerce à Mr Yahya Ben Salah Ben Mahmoud Ben Ouirane titulaire de la CIN n°13412653 sis à rue Habib Thameur Houmt Souk Djerba et ayant comme activité toute activité de commerce. Les objections, le cas échéant, faites au local loué seront renoncés dans les 20 jours à compter de la date de sa publication au Journal Officiel de la République Tunisienne. L'annonce a été publiée dans le journal Al-Sabah le 8 février 2022.

2022R00317FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé du 25/10/2021, enregistré à la recette des finances de Midoun le 26/11/2021, quittance n°M057644, enregistrement n°21204128, Amani Bourawi, domiciliée à 09 avenue 4057 Mallassine Tunis, a vendu à Fayza Dardouri, domiciliée à la route de Gabés Km 05, Kassass Souk Ejemaa, Sfax, le fonds de commerce de Cafeteria sis sur la route liant Ouled Amor et Houmt souk, Midoun Djerba. Les oppositions sont recevables auprès de l'acheteuse à l'adresse du fonds de commerce et cela dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la publication de cet extrait au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 5 février 2022 au journal quotidien Chourouk.

2022R00318FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré à la recette des finances rue Boulbaba Mrabet en date du 5 janvier 2022 sous le n°1262 n° d'enregistrement 22200083.

Mme Rafika Azaiez épouse Kilani a vendu à Mr. Mehdi Ben Nourredine Dahmani la totalité du fonds de commerce d'une pharmacie à Gabès.

Les oppositions seront reçues chez Mr Lamine Abdelwahed 08 avenue Habib Bourguiba Gabès dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au JORT.

2022R00322FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 25/01/2022 enregistré à la recette des finances Av. Taieb Mhiri Nabeul en date du 02/02/2022, sous le n°22200394, par quittance n°M010164, Monsieur Helmi Ben Fraj Elmlieh, titulaire d'identifient unique n°1444115J, demeurant à route Kairouan Msaken Sousse, a vendu à la société Génoise Ben Aziza - suarl - (Sté en cours de constitution) représentée par son gérant associé unique Monsieur Elmahdi Ben Taieb Ben Hssen Elgasmi la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé à 166 Ave Habib Thameur Nabeul, pour l'exploiter en activité de vente des épices et des fruits secs.

Toute opposition devra être déposée chez Maître Souraya El Jazi sis à n°44 Av. Hédi Chaker Immeuble Dimassi Nabeul dans un délai maximum de vingt jours à partir de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien le 9/02/2022.

2022R00323FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé daté du 29/12/2021 enregistré à la recette des finances de Mahdia le 3/01/2022 sous le n° de quittance M000228 n° d'enregistrement 22200022 publié au journal Echourouk le 8/01/2022.

Mr Jawher Chaouch a vendu à Mr Hassan Ben Mohamed Fkih Ahmed tout le fonds de commerce avec ses composants matériels et morales sis à l'avenue de Taieb Mheri consistant en un Café de 1er rang Dénommé "Café Sultan Hammouda" et maintenant "Café George".

Toute opposition doit être faite au bureau du Maître Mohamed Trabelssi sis à l'avenue 2 Mars 1934 immeuble - Sadok Alya 2ème étage dans le délai prévu dans le code de commerce.

2022S00177FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 27-01-2022 et enregistré à la recette des finances Diar El Wafa à Sfax le 02-02-2022 quittance n°M010012 enregistrement n°22200470, la société MEGA INDUSTRIES (SARL) ayant son siège social sis à Rue Ibn Badis Immeuble Hentati rez-de-chaussée 3000 - Sfax, Identifiant Unique n°1222288Y, représentée par son gérant, Monsieur Mansour Badrani CIN 05299824 a vendu et cédé à la société TECHNO SYSTEMES (SARL) ayant son siège social sis à Route Gremda Km 7, 3012 - Sfax Sud, Identifiant Unique n°1436920K, représentée par sa gérante madame Hajer Zghal CIN 08767697, la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à la Rue Ibn Badis Immeuble Hentati Mezzanine 3000 - Sfax, d'une superficie de 220 m² destiné à la vente des produits divers non inflammables, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions contre cette vente sont recevables durant les vingt jours à partir de la date de la parution de cette annonce au Journal Officiel conformément à l'article 193 du CC, entre les mains de l'acheteur la société TECHNO SYSTEMES à son siège social sis Route Gremda Km7 - 3012 - Sfax Sud, où il est possible aussi de consulter une copie du contrat de vente précité.

Le présent avis est publié au journal quotidien Achourouk du 8-02-2022.

2022X00188FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 21/01/2022, enregistré le 02/02/2022, quittance n°M007190 Welfa Swissi titulaire de la C.I.N n°05264808 a vendu à Ahmad Trigui titulaire de la C.I.N n°11118760, le fonds de commerce exploité pour la vente «fast food» exploité aux locaux sis à route elain Km 2.5 Sfax.

Les oppositions peuvent être formées entre les mains de la vendeuse du fonds de commerce dans un délai de vingt jours à partir de la publication de présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux «le Temps» et «Essabeh» du 9/2/2022.

2022X00189FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 21 janvier 2022 enregistré à la recette des finances bureau de Métlaoui en date du 26 Janvier 2022 reçu n°M002110 et sous l'enregistrement n°22200058 Monsieur Abdallah Ben Khaled Ben Ahmed Triki titulaire de la carte d'identité nationale n°030144003 a vendu avec toutes les garanties réelles et légales à Mme Mbarka Bent Abdesslem Edhahbi titulaire de la carte d'Identité n° 03090538 tout le fonds de commerce du café «Essalem» de 1ère catégorie sise à Hay errais à Métlaoui avec tous ses

éléments matériels et incorporels. Les oppositions seront recevables à l'adresse et local du fonds de commerce sis à «Hay errais» à Métlaoui gouvernorat de Gafsa entre les mains de l'acheteur dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au jort. Cette annonce a été publiée au journal «le Quotidien» le 9/02/2022.

2022X00191FCCC2

Avis

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par Maître Ghorbel Mourad signé le 7/02/2022, enregistré à la recette des finances route El Ain Sfax le 7/02/2022, sous le n°22200368, Mr Safaeddine Grioui a vendu à Mr Omar Chaari la totalité du fonds de commerce du local situé au rez-de-chaussée Imm. Elloumi route El Ain km 8 Sfax, Café 1ère Catégorie. Les oppositions sont acceptées, entre les mains du vendeur à son adresse située à route El Ain km. 8 Sfax (Pizzeria Aloulou) dans un délai de vingt jours à partir de l'annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au Journal "Le Quotidien" le 10/02/2022.

2022X00192FCCC2

Vente d'un fonds commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances khalht El Andalous le 28/01/2022 quittance n°M004150 enregistrement n°22200157 M. Mohamed Ali Dridi a vendu le (fonds Boucherie) sise à l'Avenue de l'environnement n°6 Sidi Thabet à M. Zine Elabidine Ben Malek, les oppositions seront adressées à M. Zine Elabidine Ben Malek sis au 4 Rue Dalhia khalht El Andalous Ariana dans un délai de 20 jours à partir de la publication au journal officiel. Cet avis a été publié dans les deux quotidiens "le Temps et Essabah" du 2/2/2022.

2022400282FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé avec signature légalisée à la commune de Douar Hicher le 27 janvier 2022 et enregistré à la recette des finances de Douar Hicher le 27 janvier 2022 sous n°22200145 et reçu n°M005078.

Monsieur Anis Ben Mokhtar Ben Hassen Nasri titulaire de la CIN n°09155410 demeurant à 06 rue Ali Ben Nasrallah Douar Hicher ; a vendu à Monsieur Mohammed Ali Ben Ahmed Ben Aifa Ayari le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels situé à la route de Mateur km 6 Douar Hicher 2086 consistant en un salon de thé.

Les oppositions doivent être adressées au siège du fonds de commerce vendu route de Mateur km 6 Douar Hicher 2086. 20 jours à partir de la publication au J.O.R.T le présent avis a été publié au journal «El Chourouk» du 4 février 2022.

2022400308FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sidi Hssine le 26/10/2018 sous le n° d'enregistrement 18303205, quittance n°M088383 Mr Adel Ben Abdelhmid Ben Salah el Gharbi titulaire de la CIN n°04676460 a vendu un fonds de commerce du local destiné pour une buvette sis dans l'entrepôt situé dans la deuxième numérotation en calculant l'extrême droite du sous-sol de la propriété rue Bougatfa n°2 Sidi Hssine Tunis à Mr. Nizar Ben Mokhtar Ben Youness Arbi titulaire de la CIN n° 080920772 et Mr. Atef Ben Salah Ben Salem Akrmi titulaire de la CIN n°04702781.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains des acheteurs à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 12 février 2022.

2022400309FCCC2

Un don d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'un don en date du 01/5/2021 enregistré à la recette des finances de Ksar Saiid le 27/5/2021 quittance n°M027121, Mr Abdessatar Ben Abdallah Labidi titulaire de la CIN 00663502 délivrée le 4/12/2007; a fait un don d'un fonds de commerce destiné pour tout type de commerce sis à cité el Entilaka route de Bizerte Km 4 à sa fille Marwa Bent Abdessatar Ben Abdallah Labidi titulaire de CIN n°07415140 délivrée le 9/3/2013.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de la talentueuse à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 12 février 2022.

2022400313FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte de vente daté du 24/1/2022 enregistré à la recette des finances de Bizerte en date du 28/1/2022 quittance n°M007543 Enregistrement n°22200400 Mme Imen Bent Chérif Ben Mohamed Klijani demeurant 140 rue Jebrane Kalil Jebrane Bizerte a vendu à Mme Chahira Bent Jilani Ben Mohamed Mechrgui demeurant Mkitech Amaden Sejnane Bizerte la totalité d'un fonds de commerce exploité pour toutes ventes de produits Alimentaires générales sis à rue Tahar Khmiri cité ouvrière 7021 Jarzouna Bizerte. Les oppositions se font à l'adresse du vendeur et ce dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au Jort.

Le présent avis a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien en date du samedi 5/2/2022.

2022400317FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 17/9/2021 enregistré à la recette des finances de la Marsa le 21/10/2021 sous le n°21206014, quittance n°89438, publié aux journaux la Presse et Essahafa parus le 11/02/2021, la société Galerie La Marsa - SARL dont le siège social est à la Marsa 02, place Safsaf, identifiant unique 1113587Z, a cédé à Mme Ferjania Souid demeurant à la Marsa Ouest 52, Rue Pole Nord son Fonds de Commerce sis à 35 rue Mohamed Ali - Marsa Ouest - avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être signifiées dans un délai ne dépassant pas 20 jours à compter de la parution de cette annonce au JORT à Maître Chedly Hasni l'avocat rédacteur de l'acte à son cabinet sis à Tunis, 3ter Rue Abdelmalik Ibn Marwen, 1002 El Belvédère.

2022400321FCCC2

Location gérance libre

Location gérance libre

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances à La Goulette, en date du 25/01/2022, quittance

n°M011368, enregistrement n°22300579, La société DNB INFORMATIQUE au matricule fiscal n°1743693F et représentée par son gérant M. Mehdi Ben Tourkia a loué sous forme de gérance libre la totalité d'un fonds de commerce exploité dans le local sis au 59 rue Khaled Ibn El Walid, 2046 l'Aouina destiné au commerce, à la société TUNBETS SARL au matricule fiscal n°1556480Z et représentée par son gérant M. Khayem Malek pour une durée de 02 ans commençant le 6/01/2022 et finissant le 6/01/2024 à usage d'organisation des jeux de paris sportifs sur une plateforme web.

Les oppositions doivent être remises dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cette annonce au J.O.R.T à l'adresse du bureau de Maître Moncef Dhouib sis à la rue Lac Victoria, Immeuble Flamingo, Les Berges du Lac.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 9/02/2022, sous la référence IP122/385.

2022T00150FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant un contrat de location d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances Midoun Djerba le 29 octobre 2021 Quittance n°M053426 enregistrement n°21303653 Mme Najete Ben Elhaj veuve Gassem Hajem a loué la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels Sis à Arkou Midoun Jerba de Mr Mohamed Bouchnak destiné à l'exploitation d'un Café.

Les oppositions auront lieu chez Bouslama Wafa Av Salah Ben Youssef imm Tellili Midoun Jerba durant les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce est publiée aux journaux El Sabeh et le Temps le 5/02/2022 PM2200122.

2022R00291FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant un contrat de location d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances Midoun Djerba le 23 Août 2021 Quittance n°M041845 enregistrement n°21302682 Mr Zouhaier Elgabsi a loué la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels Sis à Hay Eriyath Midoun Jerba de Mr Najib Salawti destiné à l'exploitation de Vente fruits secs.

Les oppositions auront lieu chez Bouslama Wafa Av Salah Ben Youssef imm Tellili Midoun Jerba durant les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce est publiée aux journaux El Sabeh et le Temps le 5/02/2022 PM2200122.

2022R00292FCCC3

Contrat de bail d'origine commerciale

Selon le contrat de location d'origine commerciale enregistré à la recette des finances Bir Al-Kasaa le 15-12-2021 sous le numéro 22600077 reçu n°003539 M.

Sté RIADH PROPRETE sous le matricule fiscal 1275978JAM est poursuivie pour BGM PROPRETE sous le matricule fiscal 1753131E a justifié un actif commercial pour la vente de produits de nettoyage en utilisant le magasin situé à Bir Zindala Bir Al-Qassah Mourouj 4 pour une période de deux ans à compter du 01-12-2021.

Les objections sont acceptées auprès du demandeur, dans un délai maximum de 20 jours à compter de la date de publication de cette annonce.

La publication de cette annonce a été faite au journal Le Temps le 9-02-2022 page 6 ordre d'insertion n°2200122.

2022R00293FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'exploitation signé en date du 20 Mai 2020, enregistré à la recette des finances de Bir Kassâa le 20/5/2020 sous le n°20300402. La Société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» a confié à la Société Housine Raabii et Fils, le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels constitué par l'emplacement n°32 situé au Stand à Fleurs au marché d'Intérêt national de Bir Kassâa Ben Arous exploité pour la vente en gros des Dattes et Fruits importés non produits localement.

Cette location est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/5/2020 au 30/4/2021, renouvelable par tacite reconduction.

2022R00298FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'exploitation d'un magasin de dattes en date du 01 décembre 2020 et 4 Janvier 2021, enregistré à la recette des finances de Bir Kassâa le 24/02/2021 sous le n°21300243. La Société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» a confié à la Société Hajji Frères pour la vente des dattes en gros, le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels constitué par le magasin de dattes n°04 sis au marché d'intérêt national de Bir Kassâa Ben Arous exploité exclusivement pour la vente en gros des dattes et fruits Importés non produites localement.

Cette location est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/5/2020 au 30/4/2021, renouvelable par tacite reconduction.

2022R00299FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de location daté le 31/5/2021 enregistré à la recette des finances de Midoun Djerba le 11/6/2021 sous le n°21301789 reçu n°M030089 «la société d'investissement Djerba» société à responsabilité limitée, titulaire de l'identifiant unique n°0433790Y en la personne de son gérant monsieur Mohamed Hassen Hssine titulaire de la CIN n°03566169 délivrée le 4/12/2018 a loué la totalité de son fonds de commerce exploité en tant que hôtel «RODES» sis à la zone touristique Midoun Djerba avec tout ses éléments physiques et moraux à la société «FIESTA d'animation et de loisirs» société à responsabilité limitée, titulaire de l'identifiant unique n°1176934T en la personne de son gérant monsieur Fethi Ben Mohamed Kahli titulaire de la CIN n°05979828 délivrée le 17/3/2013.

Toute opposition est recevable à l'adresse du fonds dans un délai maximum de vingt jours de la date d'édition de cette annonce dans le journal officiel de la République Tunisienne.

Cet extrait a été publié au journal «Echourouk» le 23/01/2022 en arabe p 16 et au journal «Le Quotidien» en français p 20.

2022R00321FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Dénomination : Association élite pour les sports individuels à Zarzis

Siège : Salle de sport OLYMPIA route Ben Gerdane Km 1.5 Zarzis 4170.

Les objectifs : Former et encadrer les jeunes et les encourager à développer leurs capacités physiques et techniques ainsi que respecter les éthiques sportives. Comme elle s'engage à s'inscrire et participer dans les différentes compétitions sportives sous l'égide des fédérations concernées.

Les membres :

Président : Nassim Mlouki

Secrétaire générale : Ichraf Khabouchi

Trésorière : Maroua Sboui.

2022R00309APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : L'association la culturelle 32 bis

Siège social : 32 bis rue Ali Ben Ghedahom Tunis

Objectif :

- Contribuer à enrichir, Soutenir et valoriser le patrimoine culturel national.

- Participation à des activités et évènements culturels au pays et à l'étranger.

- Lier la relation avec les associations et organisation ayant des buts similaires à l'intérieur et à l'extérieur du pays qui entretiennent des relations diplomatiques avec la Tunisie.

Membres :

- Président : Ahmed Temtem

- Secrétaire Général : Samir Lejmi

- Trésorier : Nacer Rojbi.

2022R00310APSF1

Création d'un G.D.A

En vertu du statut approuvé le 26/11/2021 et enregistré à la recette des finances à Béja sous le n°20702749 du PV de l'assemblée générale sous le n°20702750.

Il a été crée un GDA "CHAHAOUIA FEMME ZEMNIA"

82, rue Bizerte - cité el Amal-maagoula-Béja sud

P.C.A : Maghraoui Anissa Bent Youssef

S.G : Ajroudi Badr al-Din Ben Amara.

2022400314APSF1

Avis

Selon le statut du 14 décembre 2022, et selon le procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 20 décembre 2022, dont un exemplaire de chacun d'eux a été déposé à la Direction Générale des Associations à la Présidence de Gouvernement Tunisien, qui a accordé le visa pour constituer une association.

Nom de l'association : Pays du Jasmin

Sujet : environnemental

Son siège social : 13, rue Sakiet Sidi Youssef Bardo, Tunisie

Objectifs :

- Sensibilisation des citoyens à l'importance de l'hygiène

- Contribuer à l'œuvre de nettoyage du pays

- Soutenir et encourager les activités visant à préserver l'environnement et le milieu

- Mener des activités sociales et des campagnes de sensibilisation pour diffuser un comportement civilisé et l'interaction sociale

- Encourager des pratiques environnementales saines qui servent l'idée d'un développement durable et global en général.

Membres du conseil d'administration :

- M. Hatem Al-Deridi : Président de l'association

- M. Ibtihal Al-Nafzawi : Secrétaire Générale

- M. Elham Balrais : Trésorière

Commissaire aux comptes :

Cabinet CKZ PROADVICE FIDUCIA ET AUDIT

2022400318APSF1

Homologation de résolutions

Renouvellement du bureau de syndicat des propriétaires

Résidence Hasdrubal Ain Zaghouan Tunis

D'après le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, tenue le 28 novembre 2021 et enregistré à la recette des finances la Goulette le 12 janvier 2022 sous le numéro 3907430, quittance n°M006085, le nouveau bureau syndical de la résidence Hasdrubal Ain Zaghouan Tunis est constitué comme suit :

- Mme Sonia Zouaghi : Présidente du Syndicat

- Mr Samir Hafedh Toumi : Trésorier

- Mme Leila Hajji : Secrétaire générale.

2022R00314APSF2

Syndic des copropriétaires de résidence Soukra

Suivant PV en date du 4 octobre 2015 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 16/10/2015, Quittance n°M004806 Enregistrement 11804415 il a été décidé :

- D'approuver le rapport financier et le rapport de gestion de la période du mois d'octobre 2012 au mois de septembre 2015.

- De donner quitus au syndic pour la période du mois d'octobre 2012 au mois de septembre 2015.

Il a été décidé de désigner :

- Mr Tmar Hédi : Président

- Mr Ellili Faysal : Trésorier

- Mr Kemel Mourad : Membre.

2022X00186APSF2

Election du Bureau du syndicat d'immeuble

En application des pv. partiels des escaliers de l'immeuble kharrouba sis à la rue Ressas El Menzah 1 Tunis il a été tenue une assemblée finale le 23 janvier 2022 telle qu'enregistrée à la recette des finances en date du 01 février 2022 reçu 9457 et il a été nommé le bureau suivant : 1- Mongi Bouthina président 2- Mohammed Saihi trésorier 3- Fayçal Attia secrétaire général.

2022400280APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Après réduction de prix de quarante pour cent (40 %)

L'avocat poursuivant : Maître Ghanmi Fethia 90 Avenue Habib Bourguiba Dahmani 7170.

Poursuivant : Zouhayer Ben El Elmi Soltani demeurant à cité Erriadh Dahmani.

Partie poursuivie : Salwa Bent El Hédi Ghodbani demeurant à cité Erriadh Dahmani Elkef.

Immeuble saisi : un terrain constructible situé à cité essanawber Dahmani Elkef qui est applicable à la subdivision numéro 13 d'une superficie totale de 204 mètres carrés.

Mise à prix : dix huit mille huit cent dix huit dinars et trois cent quarante millimes (18.818.340) outre les dépenses de poursuites qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi quatorze mars l'an deux milles vingt deux (14/3/2022).

Visite de l'immeuble : tous les jours aux horaires administratifs et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant.

2022T00151VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un fonds de commerce

Huissier de Justice Mlayah Jamel

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques de la totalité de deux fonds de commerce le 1er Fonds de commerce sis à la Rue 6323 n°47 Djebel Lahmar Tunis et le 2ème sis à la fin de la rue déjà 6323, et ce en exécution du Grosse exécutoire objet de l'affaire n°92808/25 rendu par la cour de 1ère instance de Tunis le 23/11/2021 au profit de COMPTOIR TUNISIEN DU BATIMENT- (CO TU B MF 0003755 C- ET contre Taieb Ben Baghdadi Ben Khalifa Alkabsi Titulaire de la C.I.N n°00735780. La vente aura lieu le samedi le douze mars l'an deux mille vingt deux (12/3/2022) à 9h du matin à l'étude de Maître Mlayah Jamel Huissier de Justice sis au 07 Rue Hooker Doolittle - 1er étage- B03 1002 Belvédère Tunis sus indiquée. La mise à prix de la vente des F.C est fixée pour le 1er F.C à onze mille neuf cent soixante et un Dinars 200 Millimes (11.961.200) et le 2ème F.C à huit mille cinq cent vingt un dinars 200 Millimes (8.521.200) Nul n'est admis à participer aux enchères s'il n'a avancé le dixième de la mise à prix annoncée conformément aux dispositions de l'article 396 ; et ce; en le payant en espèces à l'huissier de justice; ou en présentant un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable ; ou en établissant que le montant de l'avance a été consigné à la caisse des dépôts et des consignations. Pour tous renseignement s'adresser à l'étude de l'Huissier de Justice Maître Mlayah Jamel sis au 07, Rue Hooker Doolittle 1er étage B.N°3 Belvédère 1002 Tunis. Tel : 71 892 038 Fax : 71.892.041.

2022T00152VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Maître Brahim Bouderbala

Avocat près la cour de cassation

"Exerçant dans le cadre de la société d'avocats ATAC"

12, rue de Hollande Tunis

Tél : 71.342.009 - 71.253.713

Affiliation à la CNSS : N°00234230-72

La partie poursuivante : La Banque Attijari de Tunisie (ex Banque de sud), S.A en la personne de son représentant légal ayant son siège à Tunis rue El Hédi El Karay, centre urbain nord lot n°24 immatriculée au registre de commerce auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B140811997.

La partie saisie : 1- Société «Entreprise Rafik Tlili» ETR, immatriculée au registre de commerce sous le n°B141862000, sise à l'avenue «El Biaa» 4003 Sousse (en qualité de débitrice principale).

2- Salwa Bent Nasser El Abidi épouse Rafik Tlili, titulaire de la CIN n°04190312, directeur dans une société (en qualité de caution réelle et hypothécaire) résidant à 98 cité 1 Monastir et Chotrana II Rue Jardin Sokra n°45 Ariana. Elisant domicile à l'étude de son Avocat Maître Abd Smad Yahyaoui, sise à la Rue Lac tuba n°6 appartement «SCI» bureau n°10 1er étage les berges du lac Tunis.

- Ainsi qu'à l'étude de son avocat Maître Moncef Zrab sise à la Rue Lac Victoria Résidence Manama 2, 1er étage n° «2A» Berges du Lac 1053 Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Brahim Bouderbala Avocat près la cour de cassation exerçant dans le cadre de la société d'avocats "ATAC" matricule fiscal 513477M/A/M/000, ayant son siège à Tunis 12 rue de Hollande.

Immeuble mis en vente : La saisie a été faite sur les parts indivises revenant à la seconde défenderesse Salwa Bent Nacer Labidi. Il s'agit de 2840 parts de la totalité de 16083 parts de l'immeuble nommé «Baraket III» objet du titre foncier n°53181 Tunis sis à Chotrana II Ariana et consistant en un immeuble d'habitation sous forme d'une villa à la superficie approximative de 1695 m² et une bâtisse contiguë exploitée en tant qu'administration érigée sur un lot de terrain clôturé et formé d'un RDC, un S/S et un étage :

- Le rez-de-chaussée : est composé d'un grand patio et d'un salon très spacieux contenant une piscine.

De l'autre côté du salon se trouve une SB dont le sol est revêtu de carreaux en mosaïque. Il y a aussi un couloir du côté droit menant vers 3 chambres à coucher et un escalier menant à un sous-sol.

- Le sous-sol : est composé d'une SB une CC contenant un WC et 2 salles de prière, un pavillon composé d'une chambre, une SB et un grand coin de loisirs, une grande salle à manger, une cuisine et une porte ouvrant sur le jardin. On y trouve également des escaliers menant à l'étage supérieur.

- Le 1er étage : pourvu de fenêtres en aluminium et composé d'un patio, un couloir et un pavillon composé d'une chambre, un dressing et un salon, une chambre, une SB et une chambre contenant une SB, une autre chambre contenant une SB et un plancher revêtu de marbre blanc.

L'immeuble est dans un excellent état.

Le bloc administratif est constitué d'un RDC composé d'un hall et d'un bureau à côté de la cuisine et 2 WC et des escaliers menant vers l'étage supérieur lequel est composé de 7 bureaux et d'Un plancher revêtu de carreaux en mosaïque et derrière l'administration se trouve un dépôt de marchandises avec entrée indépendante ouvrant sur l'avenue principale. Il est composé d'un espace non bâti où se trouve l'entrée et une très grande salle avec une porte ouvrant sur une petite salle.

La partie saisie SALWA Bent Nacer Labidi avait donné en location la partie de l'immeuble abritant l'administration à la société AVPROD. SA immatriculée au RC sous le numéro B824192472011 sise à l'Ariana Avenue Chotrana II n°83 moyennant un loyer annuel de l'ordre de 28800d.000 soit un loyer mensuel de l'ordre de 2400d.000 payé d'avance semestriellement est ce en vertu d'un ASSP enregistré à la Recette des finances de l'Ariana Rue du Paradis en date du 19/12/2017 sous le n°17310101 quittance n°132245, pour une durée de 5 ans renouvelables commençant le 15/5/2016 et finissant le 15/5/2021.

Mise à prix : telle qu'estimée par l'expert Ahmed Amine Chebbi en vertu de l'ordonnance sur requête n°75177 émanant du Président de TPI de l'Ariana en date 02/01/2020, trois millions sept cent trente six milles cinq cent dinars (3 736 500.000) outre les frais de poursuite et les honoraires d'avocat qui seront fixés par le tribunal.

Date et lieu de vente : La vente aura lieu à la chambre des criées au tribunal de première instance d'Ariana le lundi 14/3/2022, à partir de 9 heures du matin.

La visite des lieux : Tous les jours selon l'horaire administratif.

Observation : La participation à l'adjudication se fera par l'intermédiaire d'un avocat après la consignation du 1/3 du montant de la mise à prix ou la présentation d'un chèque certifié ou d'un cautionnement bancaire.

Les étrangers doivent se munir de l'autorisation du gouverneur du lieu de l'immeuble saisi.

Pour plus amples renseignements et pour prendre communication du cahier des charges, s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant.

2022T00157VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Taamalli Belgacem

15 Av Beb Jedid - Tunis

M.F : 186708/H/A/000

Poursuivant : Anis Achek employé à l'étranger, sis au 34 Rue Zagwan - Radés Meliene - Ben Arous.

Partie saisie : Said Maati employé à l'étranger sis après Mosquée Ben Hassine - Zarzis - Médenine.

Avocat poursuivant : Maître Taamalli Belgacem, Avocat à la cour de cassation, 15 Avenue Beb Jedid-Tunis. M.F 186708/H

Immeuble objet de la saisie : Lot de terrain de 933m² - près mosquée Ben Hassine - Zarzis - Médenine -limité au sud : terrain maati 45.35 de longueur Est : route Médenine zarzis-ouest : terrain Ben Attia de 18.5 de longueur-nord : route de 44.5 de longueur, est édifiée une moderne villa de 2 étages chaque étage couvre 182.5 m² équipé.

Mise à prix : 285.400dt en sus des frais.

Tout participant doit consigner un tiers de la mise à prix par l'intermédiaire d'un avocat.

Tout participant étranger doit avoir l'autorisation postérieure du gouverneur.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu le 7 mars 2022 à 9h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Médenine.

La visite de l'immeuble : Chaque jour pendant les heures du travail.

2022R00294VEPA1

Vente Immobilière à l'enchère publique

1- Poursuivant : Ramzi Manthour, domicilié à la cité ennour, Gafsa.

2- Avocat poursuivant : Maître Saad Ammar avocat auprès la cour d'appel, Demeurant au rue Mohamed Ali Zitouni Gafsa.

3- Partie saisie : Nouredine Essalah domicilié prés de cnss Gafsa.

4- Immeuble saisi : immeuble non immatriculé, sisà la Cité de JEUNES Gafsa Sud GAFSA, la majorité de la maison est traditionnelle et du coté de sud on trouve un tiers et de coté de l'est la maison de gzaw et du coté d'ouest rue et du coté de nord un tires sa superficie est 100 mètre carrés.

5- Mise à prix : cent quarante deux milles huit cent dinars (142.800.000d)

6- Date d'audience : Lundi vingt et un mars deux milles vingt deux (21/03/2022) à neuf heures du matin et heures suivantes, devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Gafsa.

7- Visite des lieux : la visite de lieux peut se faire tous les jours aux heures de travail et tout enchérisseur intéressé peut consulter le cahier des charges et doit consigner le tiers du prix, s'il est étranger il doit obtenir l'autorisation administrative nécessaire.

2022R00326VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Sediri Sadok Lamine

Avocat à la cour de cassation

08 rue des Jasmins Jendouba 8100

Tel+Fax : 78 605 837

La partie poursuivante : Maître Sediri Sadok Lamine au nom de son client Mohamed Chihab Mezrigui ; contre Abdelhamid Fezai demeurant à Route Souk Ahras Ghardimou

L'Avocat poursuivant : Maître Sediri Sadok Lamine, Avocat à la cour de cassation, demeurant 08 rue des Jasmins 8100 Jendouba

Propriété mise en vente : La propriété dénommée *رأس الكاف* non enregistrée, consiste en une parcelle de terrain nu destiné à la construction d'une maison individuelle située à Elbransia Eddoura Délégation de Ghardimaou Gouvernorat de Jendouba est d'une contenance de 400 m².

Les charges : La dite propriété n'est pas grevée d'une hypothèque.

Date et lieu de la vente :

Mardi 8 mars 2022 à partir de 9h à la salle des criées au Tribunal de Première instance de Jendouba.

La visite de la propriété peut être effectuée tous les jours de la semaine pour avoir de plus amples renseignements prière de contacter le greffe du Tribunal de première instance de Jendouba ou s'adresser à l'étude de l'Avocat poursuivant,

Nul ne peut participer à l'adjudication qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix par l'intermédiaire d'un Avocat et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation exigée pour les non résidents.

2022R00331VEPA1

Adjudication sur saisie immobilière

Partie saisissante : Besma Bent Mostafa el Mehdoui créancière, ouvrière, demeurant rue Ibn el Jazzar Bni Hassen.

Partie saisie : Hichem Ben el Béchir ben Ahmed Hmida ; propriétaire d'une usine de couture demeurant avenue 7 novembre El Messadine Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Rim Karoui Hamama ; avocate étude sise à rue Soukeina Bent el houssine Kairouan.

Immeuble mis en vente : la totalité des parts indivises revenant au débiteur Hichem Ben el Béchir ben Ahmed Hmida objet du titre foncier 37568 Kairouan (22500/44121 parts) inscrit volume148 numéro 67 sis à el ghabet délégation Kairouan nord. C'est un terrain agricole avec des oliviers dont une partie nue avec des constructions dont la plupart sont anciens est négligés.

Mise à prix : cent soixante-dix-neuf milles dinars (179000 D) frais en sus.

Visite de l'immeuble : Ouverte tous les jours.

Date et lieu de l'adjudication : Le lundi quatorze mars deux milles vingt-deux (14/3/2022) à neuf heures du matin à la chambre des criées du tribunal de première instance de Kairouan.

2022S00174VEPA1

Vente aux enchères publiques

1/ Poursuivant : Bouraouia BT Amor elhani, demeurant Rue Hannibal Zeramdine.

2/ Les co-indivisaires : Cherifa BT Romdhane Ben Belaid veuve Amor El Heni, demeurant Rue Hannibal Zermadine.

3/ Avocat poursuivant : Maître Chouikh Khmais, complexe Borj Khefacha Bloc 3, 4ème étage Monastir.

4/ Immeuble mis en vente :

Une maison traditionnelle sise rue Hannibal Zeramdine contenant 02 salons, 04 chambres, une cuisine, une toilette, une salle de bain, une petite terrasse et un jardin.

La maison se trouve au rez-de-chaussée et surmontée par un premier étage à la possession de Bouraouia Elheni. La superficie totale de la maison est de 305 m² dont 180 m² couverte. Elle est limitée par Fawzi Elhani coté sud, Habib Haddhom coté nord, Habib Thabet coté ouest et voie publique coté EST.

5/ Mise à prix : Cent vingt milles dinars (120.000.0000).

6/ Date et lieu de la vente :

Le mercredi seize mars deux mille vingt deux (16/3/2022) à partir de 9h du matin à la salle des criées au tribunal de 1ère instance de monastir.

7/ la visite de l'immeuble :

Se fait tout les jours à partir de 10 h du matin jusqu'à 17h.

2022S00175VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Hayet Dhouib

Avocate à la cour de cassation à Sfax

A la demande de : BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE - RC : B187881996, siège social 70/72 Av Habib Bourguiba en sa qualité de créancière hypothécaire.

Contre la partie : Houyem Ben Mahfoudh en sa qualité de failli débitrice CIN 05330590.

A la diligence de : Maître Dhouib Hayet Avocate à la cour de cassation demeurant rue Abou Kacem Chebbi immeuble Centre Marhaba escalier «A» 2 étage Sfax,

Immeuble objet de la saisie : appartement sis, immeuble «ramla centre» Route Menzel Chaker km1 Sfax d'une superficie de 75 m² objet du titre foncier n°110440 Sfax.

Mise à prix : Cent vingt mille dinars (120 000.000D)

Date et lieu de la vente : Mercredi 16/3/2022 à partir de 9h devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance Sfax2.

On peut visiter le local saisi tous les jours.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix.

L'avocat poursuivant Maître Hayet Dhouib rue Abou Kacem Chebbi immeuble Centre Marhaba escalier "A" 2 étage Sfax.

2022X00193VEPA1

Vente aux enchères d'un fonds de commerce

Anouar Ben Haj Jelloul huissier de justice

48 Bis Rue Iran 1002 Lafayette Tunis

Mail : anouarbhj@gmail.com

MF : 597276 Q

Le créancier requérant : Monsieur Ameur Mansour son domicile élu Etude maître Walid Bahloul sis 2 bis rue El Khartoum 1002 Tunis administrateur judiciaire de la société méditerrané d'équipement SME son siège social 03 rue la meque Ksar Said Bardo Tunis.

Le débiteur saisi : Société FBPRO SARL inscrite au registre de commerce sous le n°B012822013 sise à 53 rue Ibn Aljazar zone industrielle Sidi Daoued la Marsa Tunis.

Document exécutoire : Jugement n°43733 issu du tribunal de 1ère instance à Tunis le 23/6/2020.

Fonds de commerce mis à la vente : local sis au 53 rue Ibn al Jazzar zone industrielle Sidi Daoued la Marsa

Tunis. Utilisé pour la vente des équipements de sécurité professionnelle d'une superficie utile approximative de 80 m² se compose d'un show room - un bureau- dépôt-toilettes. Le loyer mensuel des murs est de 840 D.

Le fonds mis à la vente est de la propriété de la société débitrice par sa propre création depuis août 2014.

Les éléments incorporels : la clientèle, l'achalandage, le droit au bail, le nom et la réputation commerciale.

Les éléments corporels : une Armoire verticale - 1 bureau- 1 chaise en sky - 2 climatiseurs - 1 étagère métallique - 1 imprimante - 1 téléphone fixe - 4 porte manteaux - 4 étagères en bois.

Mise à prix : 119.567 dinars et 250 millimes pour la totalité des éléments du fonds. 116.495 dinars 250 millimes pour les éléments incorporels et 3072 dinars pour les éléments corporels selon le rapport d'expertise fait par l'expert judiciaire Mekded Zoghlami.

Date et heure de la vente : la vente aux enchères publiques aura lieu le jeudi 17/3/2022 à partir de 10h du matin et au plus offrant au local du fonds sis à 53 rue Ibn Aljazar zone industrielle Sidi Daoued la Marsa Tunis.

Note : il n'est possible d'adhérer aux enchères qu'aux personnes qui ont dument présenté un chèque certifié d'un montant s'élevant à 11.965 dinars 725 Millimes auprès de l'huissier il n'est aussi possible d'adjuger que les personnes qui ont présenté tout le montant et les dépenses en numéraires ou par chèque certifié de l'existence de provision. Le vendeur est libéré de présenter les notifications survenues à l'article 190 du code de commerce concernant les opérations commerciales et les bénéfices des trois dernières années financières.

Pour visites du fonds et consultations de cahier des charges : Les intéressés peuvent contacter l'huissier de justice sus indiquée durant les horaires de travail.

2022400322VEPA1

Avis aux créanciers

Ouverture de la Procédure du Règlement Judiciaire

Le Tribunal de 1ère instance du Kef a décidé le 22/12/2021 d'entamer la procédure de règlement judiciaire de la Société YUNITED FOOD COMPANY, au Kef

- Identifiant unique 1339205-V

- R.C : B1147322014

- Et la désignation du Juge d'entreprises Juge commissaire et de charger l'expert judiciaire en comptabilité Monsieur Mohamed Monji Hadji, en qualité d'administrateur judiciaire afin d'étudier le programme de sauvetage présenté par la demanderesse et de la présenter aux créanciers pour discussion et avis.

- L'inscription de cette décision au J.O.R.T. et au Registre National des Entreprises.

- Ainsi les créanciers sont priés de présenter les justificatifs de leurs créances à l'expert judiciaire Mohamed Monji Hadji, dans un délai de 15 jours à partir de la date de parution du présent avis à l'adresse de l'Administrateur judiciaire.

4, Rue Othmane Iben Affane, Cité Nour 2 - 8100 Jendouba Tel : 78601 332/ Portable : 98445198

2022R00295VEPA2

Avis aux créanciers

Sté Golf textile - SARL

RNE : 0034138C

En vertu de l'A.G.E tenue le 15/11/2021 et enregistrée à la recette des finances Bolbaba Mrabet en date du 11/01/2021 a décidé la dissolution anticipée de la société.

Monsieur Lamine Abdelwahed est nommé liquidateur de la société et demande aux créanciers d'enregistrer leurs créances dans les 20 jours de l'apparition du présent avis, au 08 Avenue Habib Bourguiba 6000 Gabès.

Tel : 21 420 051

2022R00319VEPA2

Avis aux créanciers

Clôture de liquidation

De la Société SAHRA TOURS

Par jugement de la chambre commerciale du tribunal de 1ère instance de Gabès en date du 29 Mars 2021 relatif au dossier de faillite n°45.

La chambre a décidé la clôture de la liquidation et ordonne le liquidateur de faire les formalités juridiques nécessaires.

2022R00320VEPA2

Décision de clôture définitive

De mission de mandataire de justice

Pour faire place à la liquidation de la société

Société El Charq «café la République»

Avenue de la République n°73 Sousse - 4000

M.F : 0455135 Q/A/M/000

En vertu d'une décision rendue par le juge mandataire et de la liquidation du tribunal de première instance de Sousse en date du 6 janvier 2022 dossier n°232 de clôturer définitivement la mission de mandataire de justice Mr Ayadi Abdelmajid pour faire place à la liquidation de la société El Charq «café la République» qui a été dégagée après l'approbation du premier jugement en appel en vertu de l'arrêt d'appel rendu par la cour d'appel de Sousse sous le n°17255 en date du 22/6/2021 et de désigner Mr Arif Sadok comme liquidateur de la société et dont l'autorisation a été accordée au mandataire de justice Mr Ayadi Abdelmajid d'effectuer les démarches légales et les publicités requises et d'en informer les personnes concernées.

2022S00172VEPA2

Ministère de la justice

Tribunal de première instance de Monastir

Affaire N°341

En vertu des articles 467 et 466 du CPCC et à la décision du juge commis à la répartition des deniers près du tribunal de première instance de Monastir en date du 10/01/2022 dans l'affaire n°341, prononçant l'ouverture de la procédure de distribution du montant consigné sur les créanciers selon leur priorités et suite à la requête de distribution présentée par Maître Saidi Kamilia l'avocate sise à rue de Hsane Borji Jammel agissant aux droits de ses

clients Notamment Samia Saad et Sana Saad Contre Société BEST NYOKO sise à Jammel.

Et après la consignation des deniers dans la caisse des dépôts et des consignes soit le montant de 2.709.398 dt. Et ce conformément au reçu de dépôts, numéro M011277 du 3/02/2020. Ainsi tout créanciers voulant participer à la distribution des deniers doit dans les 30 jours de la publication du JORT. Doit produire à travers un avocat au greffe du tribunal de première instance de Monastir ces titres de créances, si non il perdra son droit à la participation, et ceci conformément aux articles 467 et 466 du CPCC.

2022S00173VEPA2

Nomination d'un administrateur judiciaire

Société "VERTICO"

8 rue El Saoud Manar 2 Tunis

En vertu de la décision judiciaire n°720 rendue par le vice président du tribunal de première instance de Tunis le 13/12/2021, il a été décidé de nommer Monsieur Ben Amor Mongi entant qu'administrateur judiciaire pour la société "VERTICO" au lieu de Monsieur Anis Ezzeddine pour superviser et gérer son administration et ses affaires.

Veuillez contacter l'administrateur judicaire Mr Ben Amor Mongi sur le numéro 99069803.

2022400315VEPA2

Avis aux créanciers

Tribunal de première instance de l'Ariana

En vertu de la décision du juge chargé en date du 3/02/2022 dans l'affaire n°266 il a été décidé l'ouverture des procédures de distribution des deniers suite au dépôt de la somme de 40.000.000 dt à la caisse de consignation de l'Ariana suivant l'attestation de dépôt M011164 en date du 10/12/2021 conformément à la demande de distribution déposer par maître Sofiane Hatem Fathallah au nom de Mr Abdelaziz Ben Béchir contre Mohamed Aziz Ben Said débiteur et le reste des créanciers comme cité à l'ordonnance d'injonction n°90625.

Conformément à l'article 468 du CPCC tout créancier voulant participer à la distribution du prix est tenu de présenter dans un délai de 30 jours de la parution de cette publication au journal officiel de la Répulique Tunisienne titres de sa créance par l'intermédiaire d'un avocat au greffe du tribunal sous peine de forclusion.

La présente publication a été faite en application des articles 466 et 468 du code de procédure civile et commerciale.

2022400320VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société MS SOLUTIONS

Au capital de 6 870 000 Dinars

Identifiant unique : 1314322R

Siège social : Rue Mahmoud Baroudi, Résidence Nour, Nouvelle Ariana 2080

Messieurs les Actionnaires de la Société MS SOLUTIONS sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 10 mars 2022 à 10H à la Rue Mahmoud Baroudi, Résidence Nour, Nouvelle Ariana 2080 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2021

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021

3. Approbation, des conventions visées par l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales

4. Affectation du résultat de l'exercice 2021

5. Quitus aux Administrateurs et fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2021.

6. Renouvellement des mandats des administrateurs pour l'exercice 2022

7. Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2022-2023-2024

8. Questions diverses

9. Pouvoirs pour formalités.

2022T00149SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

BTK INVEST - Holding (Ex U.P SICAF)

S.A au capital social de 500 000 D

Siège social : C/O BTK- 10 bis, avenue Mohamed V - 1001 Tunis

Identifiant unique : 0846838 R

Les actionnaires de la société BTK INVEST - Holding - S.A, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra mardi 15 mars 2022 à 11h au siège social de la société, sis au 10 bis avenue Mohamed V - 1001 Tunis, immeuble BTK, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2021.

2. Lecture des Rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2021.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2021.

4. Approbation des opérations régies par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés commerciales.

5. Quitus aux administrateurs pour leurs gestions au titre de l'exercice 2021.

6. Affectation du résultat de l'exercice 2021.

7. Fixation du montant des jetons de présence pour l'année 2022.

8. Nomination des administrateurs pour les exercices 2022-2023-2024.

9. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2022-2023-2024.

10. Pouvoir pour les formalités.

2022T00164SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société VIAMOBILE

SA au Capital de.5 027 620 dinars

S.S : Pôle des Technologies El Ghazela Route de Raoued - Km 3.5 - 2081 Raoued

IU : 1123386 X

Messieurs les actionnaires de la Société "VIAMOBILE" sont invités à

assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 8/3/2022 à 14 heures au siège social de la société sise au Pôle des Technologies El Ghazela - Route de Raoued - Km 3.5 - 2081 Raoued, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes relatif à l'augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription ;

2. Approbation de l'augmentation du capital en numéraire réservée avec la suppression du droit préférentiel de souscription;

3. Approbation de l'augmentation du capital en numéraire et répartition de l'augmentation de capital entre les actionnaires;

4. Modification de l'article 06 des statuts;

5. Pouvoir au Conseil d'Administration pour la réalisation des opérations sur capital;

6. Questions diverses;

7. Pouvoirs.

Les actionnaires délibéreront sur l'ordre du jour de l'assemblée conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales et des statuts.

2022R00302SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE FOIRE INTERNATIONALE DE GABES

S.A au capital de 1.104.700 DT

Identifiant RNE : 0389143S

Parc des Expositions - Le Corniche - Gabès

Messieurs les actionnaires de la société FOIRE INTERNATIONALE DE GABES sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 28/02/2022 à 11 h 30 au siège de la société sis à la corniche - Gabès, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'Administration sur l'exercice 2020;

- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur l'exercice 2020.

- Approbation, s'il y a lieu, des rapports et états financiers arrêtés au 31/12/2020;

- Affectation du résultat 2020 et fixation des jetons de présence pour l'exercice 2020;

- Quitus aux Administrateurs et au président directeur général ;

- Nomination des membres du conseil d'administration et du commissaire aux comptes pour les exercices 2021-2022 et 2023.

2022R00303SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société RAPID RECOUVREMENT

(Filiale de la Banque de Tunisie et des Emirats «B.T.E»)

SA au capital de 300 Milles Dinars

Identifiant unique au registre national des entreprises : 802595/C

Messieurs les actionnaires de la Société RAPID RECOUVREMENT (Filiale de la Banque de Tunisie et des Emirats «B.T.E») sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire (A.G.O) qui aura lieu le lundi 28 février 2022 à 13H au siège de la Banque de Tunisie et des Emirats «B.T.E» sis au Boulevard Med Beji Caid Essebsi, Lot AFH-BC8 Centre Urbain Nord 1082 - Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration sur l'activité et les finances de la société relatif à l'exercice 2021 ;

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 ;

3- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2021 ;

4- Affectation des résultats relatifs à l'exercice 2021 ;

5- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2021 ;

6- Fixation des jetons de présence relatifs à l'exercice 2021

N.B. Les documents relatifs à ladite assemblée générale ordinaires sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société durant les délais légaux.

2022R00304SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de transport des produits miniers

S.A au capital de 10.000,000 DT

Siège social : Cité Chérif Gafsa 2100

RC : B17150192011

MF : 1210817 M/A/M/000

Affiliation CNSS : 30984830

Les actionnaires de la Société Tunisienne de Transport des Produits Miniers sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 11 mars 2022 au lieu de vendredi 25 février 2022 à 9 h du matin au siège social de la société sise Immeuble Karaouli center 4ème étage bloc A rue Abou Elkacem Echebbi Gafsa 2100 à l'effet de délibérer de l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2019.

2- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes afférent aux états financiers de l'exercice 2019.

3- Lecture du rapport Spécial du commissaire aux comptes afférent à l'exercice 2019 et approbation des conventions réglementaires.

4- Lecture et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

6- Quitus aux administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2019.

7- Fixation des jetons de présence pour les membres du conseil d'administration relatifs à l'exercice 2019.

8- L'approbation de la nomination des membres de conseil d'administration pour les exercices 2020-2021 et 2022.

9- La nomination d'un commissaire au compte pour les exercices 2020-2021 et 2022

10- Projets de résolutions.

Tous les documents relatifs à l'assemblée générale ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2022R00306SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de la

Tuniso-Emiratie de Participations - (TEP)

Siège social : Centre Urbain Nord - Immeuble Ennour 5ème étage - 1082 Tunis

R.C : B138982002

M.F : 802906/X

Matricule CNSS : 144735-11

Messieurs les actionnaires de la (TEP) sont invités en AGO le Lundi 28 Février 2022 à 11h au siège social de la Banque de Tunisie et des Emirats sis au Centre Urbain Nord, Boulevard Med Béji Caid Essebsi et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et Approbation du rapport de gestion du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2021.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2021.

3. Approbation des états financiers de la société pour l'exercice 2021 et du résultat annuel.

4. Affectation du résultat de l'exercice 2021.

5. Quitus aux administrateurs de la société pour leur gestion de l'exercice 2021.

6. Fixation des jetons de présence et de l'indemnité de représentation pour l'exercice clos 2021.

2022R00315SANB3

Convocation

Société Tunisienne de contrôle Veritas

Société anonyme

Au capital de D 2 400 000

Siège social : Les Berges du Lac - Angle Rue Lac Mâlaren et Rue Lac Ghar El Melh

B.P. 728 - 1080 Tunis

RC : Tunis n°B134651996

MF : N°012717X

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le 8 mars 2022 à 16h, au siège social de notre Société sise à Tunis Les Berges du Lac - Angle Rue Lac Mâlaren et Rue Lac Ghar El Melh B.P. 728 - 1080 Tunis Cedex, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du Rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la Société durant l'exercice 2020 ;

Présentation des Rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes de cet exercice et sur les conventions réglementées visées par l'article 200 et suivant ainsi que l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

- Approbation, s'il y a lieu des rapports, états financiers et conventions réglementées relatifs au dit exercice 2020 ;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats de l'exercice 2020 ;

- Mandats des Administrateurs (Renouvellement des mandats d'administrateurs sortants) ;

- Fixation de jetons de présence.

2022400307SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MEDIA INVEST

S.A au capital de 1 053 100 Dinars

Siège social : 05, Rue du Lac d'Annecy, Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant unique : 1118246B

Messieurs les actionnaires de la société Media Invest, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 8 mars 2022 à 9 heures au siège de la société Al Karama Holding sis à la Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Les Berges du Lac 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entérinement du retard dans la tenue des assemblées générales ordinaires relatives aux exercices 2013, 2014 et 2015 ;

- Examen et approbation des rapports du Conseil d'Administration relatifs aux exercices 2013, 2014 et 2015 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2013, 2014 et 2015 ;

- Examen et approbation des états financiers des exercices 2013, 2014 et 2015 ;

- Examen et approbation des conventions règlementées au titre des exercices 2013, 2014 et 2015 ;

- Affectation des résultats des exercices 2013, 2014 et 2015 ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Renouvellement du mandat des administrateurs ;

- Désignation ou renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ;

- Pouvoirs en vue de formalités.

2022400316SANB3

SOCIETE ANDALOUCIA S.A

Capital : 224.000 dinars

Siège social : Avenue Béchir Sfar immeuble Bouchnak app. n°2 5100 - Mahdia

MF : 1267118Y/A/M/000

La société ANDALOUCIA S.A tiendra son Assemblée Générale le 4/3/2022 au siège de la SIMSICAR sis à 67 Rue Alain Savary cité jardin 2 bloc B, 3ème étage 1002 Tunis à 10 heures du matin.

Ordre du jour :

- Entériner la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire

- Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2018

- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes afférents à l'exercice 2018.

- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

- Approbation des conventions réglementées mentionnées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes relatives à l'exercice 2018.

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion afférente à l'exercice 2018.

- Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2018.

- Pouvoirs pour accomplissement des formalités de publicité légale.

2022400324SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société bar de Sfax - Sarl

14 avenue Hédi Chaker Tunis

Matricule fiscal : 0001654/P/M/000

Registre de commerce : B127651998 du 20/02/1998

CNSS : 35947-57

Ordre de jour :

Résultat de l'exercice 2021

Messieurs les associés de la société bar de Sfax sont convoqués à l'AG. Qui aura lieu le 25 Mars 2022 à 8.30 h au siège social de la société pour statuer sur les résultats de l'exercice 2021.

2022400319SRLB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de la délégation de La Goulette

Le conseil de l'administration de la société mutuelle de base de services agricoles et de pêche "AROUS EL BOUHAYRA" à la lagune Nord de Tunis invite les personnes inscrites sur la liste des adhérents à l'assemblée générale ordinaire le 3/3/2022 à 9h pour l'examen de l'ordre du jour suivant :

- Examiner, approuver ou rectifier les comptes.
- Admettre ou exclure des adhérents.
- Elire les membres du conseil d'administration.
- Désignation d'un expert-comptable.

2022R00324SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'acte de propriété

Monsieur Karim Ben Ali Romdhan c.i.n n° 01411177 déclare la perte de son acte de propriété n° 332/2 relatif au titre foncier n° 21961 Bizerte.

2022R00344DIVD2

Avis

La société HELYA TOURS HOTELS, SA, RC : B1107131996, MF : 0048280/F/M/000. siège social imm Saadi tour CD 4ème étage app 13 Rte de l'Ariana 1080 Tunis, annonce qu'elle est la seule propriétaire du fonds de commerce exploité sur le terrain objet du titre foncier n°85028 Monastir consistant dans l'exploitation des toboggans, piscines, station aqua-nautique, espace alloué aux jeux pour enfants, le bar et la cuisine du snack plage et qui est partie intégrante de la totalité du fonds de commerce de l'hôtel HELYA MONASTIR comme établit par les experts Atti Mohamed, Korbi Moheddine et Marzouk Abdelaziz dans leur rapport du 14/12/2016 suite à l'ordonnance sur requête du président du tribunal de première instance de Monastir n°21971 du 11/11/2016 et Boujneh Selem dans son rapport du 15/8/2018 suite à l'ordonnance sur requête du président du tribunal de première instance de Monastir n°50899 du 9/8/2018 et que le jugement n°3035 du 26/12/2018 du tribunal de première instance de Monastir au profit de l'AMEN BANK ne concerne que le terrain et non pas le fonds de commerce.

2022S00176DIVD2

Avis

Nabil B med Ben Salah déclare qu'il a perdu le titre de la propriété d'un Terrain à 31 p d'oliviers situé à Sfax, route Tunis K 15 provenant à son père par acte d'achat du 30/7/1974 par les deux notaires Med Forati et Ahmed Khlif.

Il veut extraire un autre qui remplace le premier, qui a une proposition la présente à Mziou Lotfi 65 Souk El Attarine 3001 Sfax dans un délai de 30 J. Tél : 24 234 308

2022X00187DIVD2

Avis

Les héritiers de feu Ameur Ben Salah Ben Mbarak ben Amor, son épouse Aicha Neifar et ses enfants Nour, Fatima, Jamal, Bechia, Kamal, Tarak, Mounir, Sania et Hakim, déclarent que le titre de propriété de la moitié d'une parcelle de terre d'une superficie de 461,7m² sise à Sfax, route de Saltania, km 4 provenant au mari de la première et père des derniers par voie d'achat notarié du 20 mars 2002 dressé par les notaires Rachid Cheikh Rouhou et Mohamed Ayadi est égaré, et entend réitérer une copie qui tient lieu d'original et toute opposition doit être faite auprès de Mr Ahmed Hassen Ellouze notaire à Sfax dans un délai d'un mois à partir de la partition de la présente au JORT.

2022X00190DIVD2